

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 janvier 2017

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12

-AYANT DONNE POUVOIR : 4

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Fabien RAISSON), Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Claude MAHNANA, Messieurs Léon EMPEREUR, Alain EMPRIN, Louis GARNIER, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Eric MINORET, Jean-Pierre MOREL, Robert PASCAL-MOUSSELARD, Olivier PETIT (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Claude FRAISSARD

2017-11 NOMINATION DES REPRESENTANTS A SAVOIE DECHETS

Par arrêté préfectoral du 28/06/2016 modifiant les statuts du syndicat mixte « Savoie Déchets » et mettant fin à l'exercice des compétences du SMITOM de Tarentaise, et conformément à l'article 8, la Communauté de communes est représentée au sein du comité syndical, composé de 39 membres, par deux délégués titulaires, pouvant être remplacé par deux délégués suppléants appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires.

Sur proposition du Bureau communautaire du 16/01/2017, les candidatures suivantes sont présentées :

-Délégués titulaires :

- Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Président de la Communauté de Communes
- Jean-Claude FRAISSARD, Vice-Président en charge de l'Environnement

-Délégués suppléants :

- Jean-Luc CRETIER, délégué communautaire et adjoint à Bourg Saint Maurice
- Sébastien FRISON, membre de la Commission Environnement et conseiller municipal à Val d'Isère

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **VALIDER** les désignations telles que présentées ci-dessus

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

